



CHARTRES  
DE BRETAGNE

www.ville-chartresdebretagne.fr

Novembre  
2001

## édiTO

### LE TRAVAIL DU PERSONNEL COMMUNAL

Au fil des années, la mission de service public des agents communaux est devenue très complexe. Dans les 14 services de la collectivité, toutes les tâches nécessitent de plus en plus de professionnalisme dans leur exécution.

Même si l'avenir des communes est régulièrement remis en cause, il n'en demeure pas moins que nous souhaitons toujours plus d'écoute, de soutien et d'accompagnement... bref de services de la part de cet échelon territorial et administratif qu'est la commune.

Il est possible que ce constat vienne du fait que nous vivons dans un monde toujours plus pressé et de plus en plus exigeant à l'encontre de tous et de chacun dans la vie quotidienne.

Des espaces verts à l'école, en passant par l'entretien des bâtiments, la sécurité, la voirie, la restauration scolaire, les sports, la solidarité, la culture... j'atteste que chaque agent sait faire la preuve de son efficacité et de sa disponibilité.

Sans compter les emplois saisonniers du secteur animation-jeunesse, ils sont 140 au service des utilisateurs de nos équipements communaux mis à disposition du monde associatif, sportif et culturel. N'oublions pas également leurs tâches multiples dans nos établissements scolaires, et plus généralement sur le domaine public où toute personne peut aller et venir librement.

Il n'est pas inutile de mesurer de temps à autre ce que représente leur travail si diversifié au travers de l'aménagement, de l'entretien, de l'accueil du public en mairie ou encore de l'animation dans une commune comme la nôtre.

Enfin, veillons à ne pas leur demander ce que nous ne serions pas disposés à faire nous-mêmes à leur place. ■

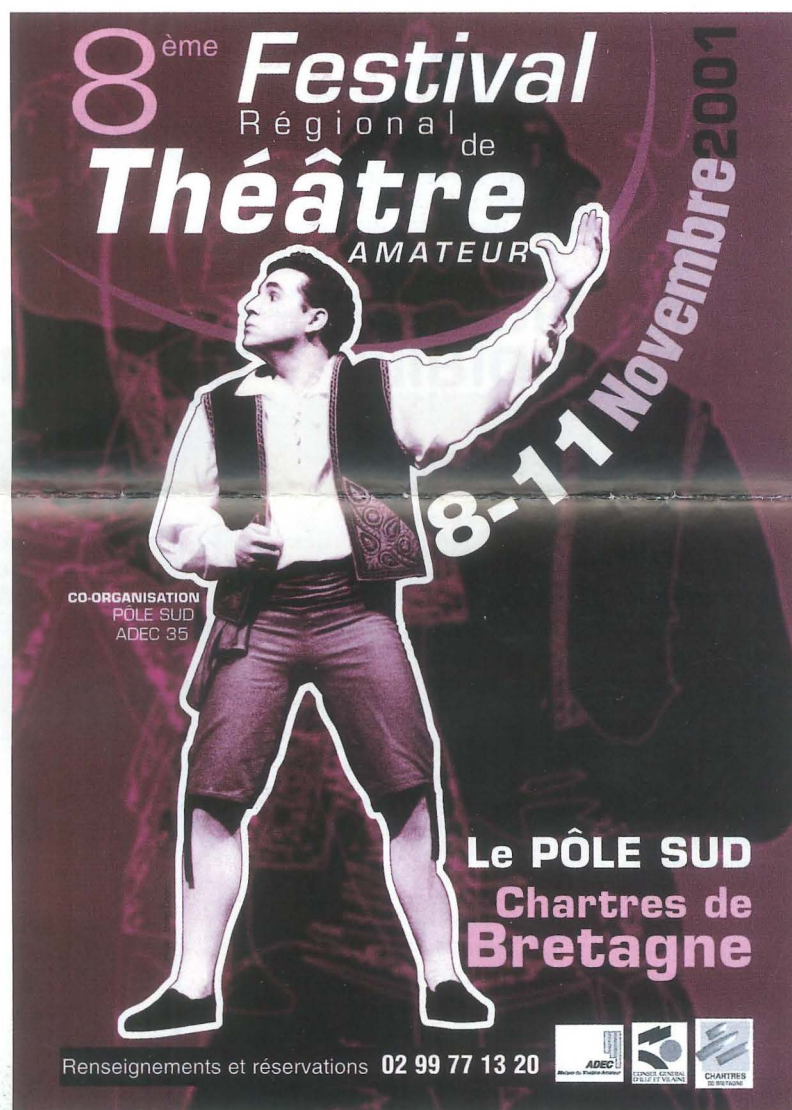
Philippe BONNIN, Maire

## Le théâtre amateur à l'affiche

du 8 au 11 novembre

Depuis 2 ans on l'attendait et il revient : le 8<sup>e</sup> festival de théâtre amateur se déroulera du 8 au 11 novembre prochain au Pôle Sud. Allant du rire à l'émotion, le théâtre constitue souvent une porte ouverte sur le monde. Et cette année, des formes plus légères, (poésies, monologues, chansons...) et des lieux multiples (la salle Jacques Brel, l'Atrium et la salle Rabelais) ne devraient laisser au public que l'embarras du choix.

Nous vous proposons ici de découvrir l'envers du décor de ce festival concocté par le Centre Culturel et l'ADEC\*, avec la participation des compagnies chartraises Ligne de Nuit et Boréale's.



Et parce que le spectacle ne se passe pas que sur scène, le public pourra aussi profiter de multiples animations : expositions d'affiches théâtrales, de masques de comédia dell'arte par les Boréale's, des moments "off" imprévus entre 2 séances au milieu des spectateurs... Bref un moment de vie intense et plein de surprises.

Mais pour l'ensemble des spectateurs, ce festival est avant tout l'occasion de découvrir des hommes et des femmes pour qui le théâtre est une forme d'expression originale. Suzanne Héleine explique : "C'est un espace de résistance très fort. Il s'intéresse à l'état du monde, à la guerre, à l'amour, et présente souvent l'histoire des petites gens dans la tourmente de la grande Histoire"... A méditer...

M.P.

\*ADEC : Art Dramatique  
Expression Culture.

Plaquettes détaillées disponibles en mairie, ou au Centre Culturel. Tél. 02 99 77 13 20.

• FORFAIT FESTIVAL  
plein tarif 120<sup>F</sup> / tarif réduit 60<sup>F</sup>

• UNE SÉANCE  
plein tarif 30<sup>F</sup> / tarif réduit 15<sup>F</sup>

Cette année, le 11 novembre tombe un dimanche ! Et les organisateurs ont dû tenir compte de cette contrainte pour l'organisation de la manifestation : une quinzaine de spectacles sera concentrée sur 3 jours. L'ADEC, aussi appelé Maison du Théâtre Amateur, a eu la responsabilité de la programmation et la sélection des troupes ne fut pas une mince affaire. "Les candidatures spontanées ont été très nombreuses, beaucoup d'amateurs veulent participer", souligne Suzanne Héleine, la responsable de la Maison. L'ADEC apporte ses compétences techniques et sa bonne connaissance du réseau amateur pour choisir les troupes. L'ensemble de l'équipe fréquente tout au long de l'année les autres festivals pour dénicher les bonnes idées. "Nous veillons aussi à un équilibre de la représentation de troupes venant des autres départements bretons car le festival a une dimension régionale".

La programmation est proposée début septembre au Pôle Sud ainsi qu'à Ligne de Nuit et Boréale's. Ensemble, ils travaillent pour le meilleur accueil possible des artistes. "Ce festival est avant tout celui des troupes, cette rencontre entre amateurs permet d'enrichir leur faculté à recevoir d'autres univers" souligne la responsable de l'ADEC.

### Coup de cœur

En ouverture, le festival présentera une drôle d'assemblée générale tenue par un comédien professionnel très connu, Guy Parigot, qui fut lui aussi naguère un amateur. En forme de clin d'œil au centenaire de la loi 1901. "Séance" de Michel Viala à 20h, le jeudi 8 novembre à l'Atrium.

## SOMMAIRE



### Actualités

- Edito
- Le théâtre amateur à l'affiche



### Informations municipales

- Conseil Municipal du 22 octobre
- Restauration scolaire
- Au foyer-logement



### Vivre à Chartres

- Alors euro ?
- Chartre'S'amuse et solidaire
- Nouvel électricien
- Des sportifs à l'honneur



### Culture animation

- Orchestre
- Enfance - Jeunesse

## Les principales décisions du conseil municipal 22 octobre 2001

### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- **Lotissement communal les Touches** : prise en compte d'une partie du surcoût engendré par les fondations spéciales pour les lots 1,5,6 et 8. *La minorité vote contre.*
- **Modification du P.O.S.** : il s'agit d'une adaptation du règlement portant sur la définition des vérandas et leur implantation ainsi que sur la nature des matériaux de toiture notamment pour les projets contemporains. Une enquête publique aura lieu du 19 novembre au 21 décembre 2001.
- **Aménagement d'une cuisine centrale** : le marché de maîtrise d'œuvre est attribué au cabinet d'architectes Petr. La cuisine produira entre 1000 et 1500 repas/jour. Le coût estimé de l'opération : 770 000 euros.
- **Future station intercommunale d'épuration implantée sur le territoire de St-Erblon** : après présentation du dossier soumis à enquête d'utilité publique, le Conseil Municipal donne un avis favorable.
- **Effacement du réseau téléphonique, allée Louis Aragon** : il sera réalisé simultanément à l'éclairage public sur le chemin de l'étang de la Marionnais.

- **Numérisation des plans cadastraux communaux** : signature d'une convention et d'un avenant avec entre autres le Conseil Général et Rennes Métropole.
- **Plan de Prévention du Risque Inondations** : l'arrêté le prescrivant a été signé par le Préfet le 28 septembre. Il définit le périmètre concerné. Les zones sujettes à risques feront l'objet d'une réglementation très stricte.

### AFFAIRES GENERALES

- **Classe bilingue français-breton** : il est décidé de surseoir au projet pour l'année scolaire 2001-2002.
- **Personnes non élues** au sein des commissions aménagement et animation : il sera fait appel à des volontaires. Le Maire procédera aux nominations.
- **Rapport du délégué pour la production d'eau exercice 2000** : la gestion est attribuée par le syndicat de production (9 communes) à la Compagnie Générale des Eaux. La consommation totale pour les usagers domestiques est de 1 560 413 m<sup>3</sup> pour 16 027 abonnés soit une moyenne de 98 m<sup>3</sup> par abonné. La qualité a été déclarée conforme. 60% du prix du m<sup>3</sup>

(20,80F) concerne l'eau et 40% son assainissement.

- **Rapport concernant l'assainissement** : 2 296 usagers raccordés, (2 256 abonnés) 27 km de réseau et 1 862 branchements. Il n'a pas été relevé de non-conformité dans la qualité des rejets. Des travaux ont été effectués tant sur le réseau que sur la station. La commune a mis en place une installation pour éliminer les phosphates.

### TARIFS MUNICIPAUX

- **L'ensemble des tarifs et prestations de la commune augmente de 2%.**
- **8<sup>e</sup> festival de Théâtre Amateur** : approbation des tarifs.
- **Syndicat Intercommunal de Restauration Scolaire** : les statuts ont été adoptés par arrêté préfectoral. Président : Denis Duault (Pont-Péan). Vice-présidents : M.N. Delanôé (Chartres) et J.M. Renoul (St-Erblon).
- **Séjour ski à la Giettaz** : il se déroulera du 9 au 17 février 2002 et sera ouvert à 18 jeunes. Tarifs de base : Chartres 2 700F ; non-Chartres 3 300F.
- **Installation de grilles au centre commercial** : dans le passage entre

les magasins tabac presse et la bijouterie. Devis global : 17 342F, participation communale 50%.

### ENFANCE - JEUNESSE - SPORT - CULTURE

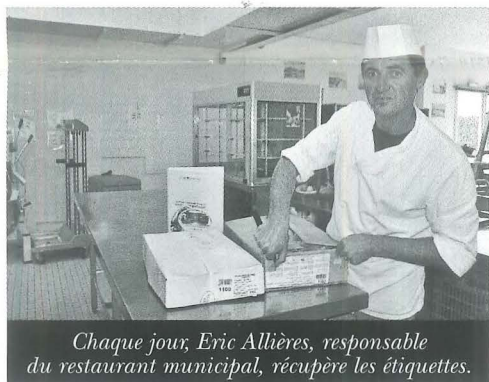
- **Piscine intercommunale** : l'assemblée constitutive a eu lieu le 11 octobre 2001. Président : Philippe Bonnin ; Vice-Présidents : Jean-Gilles Berthommier, maire de St-Erblon, Claude Lassus adjoint à Vern et Yvonne Remond, 1<sup>ère</sup> adjointe à Noyal-Chatillon.
- **Création d'un groupe de travail culture** : lieu de réflexion, d'échanges et de propositions sur les futurs projets.
- **Cyberespace** : 2 journées portes ouvertes sont organisées les 8 et 15 décembre afin de populariser le multimédia auprès de Chartres qui n'ont pas encore franchi le pas.

*Sauf mentions contraires, toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.*

### En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

## Restauration scolaire : du nouveau



Chaque jour, Eric Allières, responsable du restaurant municipal, récupère les étiquettes.

### - La chaîne alimentaire mieux identifiée

Un système de traçabilité alimentaire vient d'être mis en place par la commune après une expérimentation réussie en juin. Chartres de Bretagne est désormais affiliée à un organisme appelé "Le Fil d'Ariane" qui s'engage à retrouver l'origine des aliments servis en

restauration collective. "Suite aux différents problèmes de sécurité alimentaire évoqués récemment, nous avons voulu apporter une réelle assurance aux questions exprimées par les parents d'élèves", explique Marie-Nôelle Delanôé, adjointe à l'enfance.

Ainsi la chaîne du producteur au consommateur peut désormais être identifiée pour les produits frais, les viandes, les poissons et les pâtisseries. Les professionnels recueillent des étiquettes sur les produits parvenant en cuisine. Chaque semaine, ils les envoient à l'organisme qui se charge de rechercher les fournisseurs. Le Fil d'Ariane stocke

informatiquement l'ensemble de ces données, consultables en cas de besoin, même longtemps après la consommation des produits. Ce système permet aussi de disposer plus rapidement des bulletins d'alerte.

Cette méthode s'ajoute à d'autres contrôles (prélèvement d'échantillon, tests d'analyse de surface, de l'hygiène des mains...) qui contribuent à garantir la qualité des produits et du service aux consommateurs.

### - Création du syndicat de cuisine centrale intercommunale

Le jeudi 4 octobre, les représentants des communes de Saint-Erblon, Pont-Péan et Chartres de Bretagne se sont réunis pour poser les jalons de la cuisine centrale prévue pour fin 2002.

Ce projet permettra de fabriquer tous les repas sur un site unique (l'espace Brocéliande) et de les acheminer ensuite vers le lieu de consommation. Outre une réduction des coûts et une meilleure traçabilité, le système devrait permettre à la commune de restructurer l'actuel restaurant municipal.

Une quarantaine d'enfants de Pont-Péan déjeune déjà à l'Espace Brocéliande en attendant l'achèvement des travaux sur leur commune.

COMPOSITION DU SYNDICAT :  
Président : Denis Duault (Pont-Péan).  
Vice-présidents : M.N. Delanôé (Chartres) et J.M. Renoul (St-Erblon).

## Au foyer logement une réforme en douceur

Le foyer-logement de la Poterie, qui héberge actuellement 47 résidents, connaîtra d'ici 2003 une évolution qui va modifier la prise en charge des personnes âgées.

Ce changement établi par le décret du 4 mai 2001 concerne tous les établissements de ce type comme les maisons de retraite et les unités de soins de longue durée. Ceux-ci doivent se transformer en EHPAD, (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes), pour mieux prendre en compte les évolutions de nos aînés. La durée de vie s'allonge et beaucoup de personnes âgées

connaissent de plus en plus souvent des handicaps notamment physiques. Face à la perte d'autonomie de leurs résidents, ces structures améliorent la prise en charge.

Cette évolution ne correspond donc pas seulement à un changement de statut et de dénomination. Les établissements comme la résidence de la Poterie vont mettre en place une nouvelle organisation mais la vie des résidents ne sera pas bouleversée, au contraire, ils bénéficieront de plus de services spécifiques.

Ainsi les acteurs principaux, l'Etat, le Conseil Général et

l'établissement vont signer une convention tripartite s'appuyant sur deux axes majeurs :

- Une nouvelle tarification divisée en trois parties : l'hébergement, la dépendance et les soins. L'état de dépendance de la personne sera évalué selon une grille précise pour définir le coût des dépenses de soins. La facturation de tous les services sera désormais globale à travers un prix à la journée. Auparavant, les charges, la restauration, les loyers... étaient détaillés.
- La loi prévoit aussi la mise en place d'une démarche qualité. Différents points seront évalués

afin d'atteindre les objectifs fixés entre les acteurs : prise en charge des personnes, soins... Le personnel est impliqué dans la définition d'un projet de vie, de soins et d'animation.

Cette réforme se fera progressivement avant le changement de statut définitif et sera accompagnée de réunions d'informations avec les résidents.

*A noter : un autre changement concernant les personnes âgées est actuellement en cours.*

La PSD (Prestation Spécifique Dépendance) se transforme en APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) par la loi du 21 juillet 2001.

### Naissances

- 20 septembre  
Titouan et Achille DAGUIN  
22 rue Paul Claudel  
Baptiste VIEL  
5 allée Beethoven
- 25 septembre  
Gwendal HUCHET  
5 rue Louis Lumière
- 26 septembre  
Johanna MOREL  
10 rue des Fours à Chaix
- 2 octobre  
Antoine PAUMIER  
3 rue de Bretagne
- 4 octobre  
Léa LEFEUVRE  
4 rue Calarasi
- 7 octobre  
Chloé LE GUERN  
9 rue du Fort Latatte

### Mariages

- 29 septembre  
Damien LE MAT  
et Line HERVE  
1 square du Roussillon  
David GARNIER  
et Katia LENNE  
1 rue André Gide
- 1<sup>er</sup> octobre  
Sébastien LABBE  
et Magali FONTAINE  
6 allée de Taillebois
- 13 octobre  
Alphonse LEBOUTEILLER  
et Monique BUSSON  
5 rue Antoine Chatel  
Eddy ALCARAZ  
et Nathalie NOGUES  
5 rue Louis Lumière

### Décès

- 9 septembre  
Marcel TIREL  
1 square du Roussillon
- 7 octobre  
Marie SIBERIL,  
épouse CONGRETTEL  
58 rue Natioanle
- 10 octobre  
Madeleine FERRE,  
veuve HELLIOU  
66 rue de la Poterie
- 13 octobre  
Luc LACROIX  
32 rue d'Inkermann à Rennes
- 19 octobre  
Alphonse LEBOUTEILLER  
5 rue Antoine Chatel

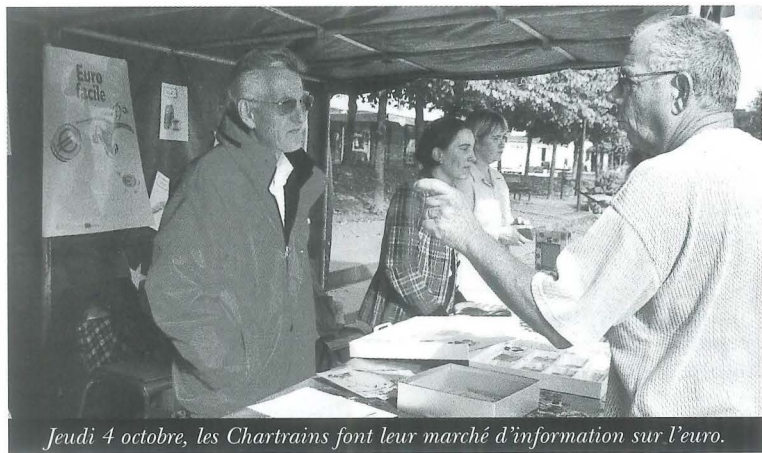
## agenda

- **Dimanche 11 novembre**  
Commémoration de l'armistice
- **Lundi 12 novembre à 18h30**  
Assemblée Générale de l'Espérance  
Salle Victor Basch
- **Vendredi 16 novembre à 19h**  
Assemblée Générale du triathlon  
Salle Victor Basch
- **Vendredi 23 et samedi 24 novembre**  
Collecte de la solidarité alimentaire  
Election du Conseil Municipal des Jeunes
- **Vendredi 30 novembre à 20h**  
Assemblée Générale des cyclos  
Salle Victor Basch
- **Lundi 3 décembre à 18h30**  
Conseil Municipal

### Pensez à vous inscrire...

Les nouveaux arrivants sur la commune doivent s'inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre pour pouvoir voter aux prochaines élections en 2002. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile et éventuellement de votre dernière carte d'électeur.

## Alors euro ?



Jeudi 4 octobre, les Chartrains font leur marché d'information sur l'euro.

L'euro n'aura bientôt plus de secret pour la population chartraine car à quelques mois du passage définitif à la monnaie unique, les animations se multiplient pour répondre aux attentes et interrogations des futurs utilisateurs. Auxiliaire d'intégration sociale, employée par le Conseil Général, Gaëlle Fouéré initie à l'euro les visiteurs ou les personnes qui attendent pour un rendez-vous à l'accueil du Centre Départemental d'Action

Sociale. L'objectif : familiariser la population à la manipulation des 7 billets et 8 pièces de la nouvelle monnaie. Le hall d'accueil a d'ailleurs pris des allures européennes : drapeaux, documentation, compte à rebours, jeu de l'oie... L'animatrice propose un large panel d'activités "pour favoriser l'ouverture vers l'Europe" : des interventions à thème, privilégiant l'aspect ludique (comme par exemple, le jeu de la marchande), des lectures de contes européens

entre deux consultations infantiles et aussi des expositions sur les petits-déjeuners ou les monuments européens dans les couloirs du CDAS.

L'euro est aussi le cheval de bataille de Robert Le Bozec, Chartrain bien connu. Cet euroformateur, délégué par le ministère des finances, a proposé durant le mois d'octobre des conférences à destination des retraités actifs de la commune. Au programme, un historique de la mise en place de la monnaie, une vidéo avec des témoignages d'autres européens pour pouvoir amorcer le débat. "Il est nécessaire de dédramatiser l'euro, de dire que c'est simple et que tout devrait bien se passer". Ce formateur privilégie les conseils pratiques : la gestion du porte-monnaie, le dialogue avec sa banque, l'avenir des chèques... "L'euro pour tous" semble être le leitmotiv de ces deux animateurs. Ensemble, ils participent à des opérations ponctuelles pour le grand public : ainsi lors

du marché du jeudi 4 octobre, des Chartrains ont pu entre deux courses, venir jouer à l'euro (en compagnie également d'Isabelle Lautrait et de Françoise Ignace de la Bibliothèque).

### Si l'euro vous intéresse

- **Conférences de Robert le Bozec**, le 19/11 de 15h30 à 17h30, salle Victor Basch. Inscriptions en mairie.

- **Animations au CDAS**, les 15/11 et 12/12 après-midi et les 27/11 et 17/12 matin.

- **Interventions à thème au CDAS** de 14h à 16h30 :

- Le 9/11 "la double circulation francs/euros";

- le 23/11 "calculer rapidement votre liste de course en euros";

- le 7/12, "l'importance des centimes d'euros";

- et le 21/12 "la continuité des contrats".

L'ensemble de ces animations est gratuit.

## Chartre'S'amuse et solidaire

Chartre'S'amuse a vidé sa Cagnotte : elle a remis le 22 septembre dernier un chèque de 5 000F à l'ordre du Club Sans Frontières. L'association créée depuis 1992 a été le fer de lance de l'animation communale mais est aujourd'hui en proie à un manque de renouvellement de ses bénévoles et sera probablement dissoute lors de la prochaine assemblée générale fin novembre. Cette fin est marquée par un coup de cœur : les adhérents ont décidé de verser l'argent restant au profit d'une action humanitaire.

Ces actions humanitaires des multiples animations initiées par Chartre'S'amuse : des élections de miss Chartres à l'organisation de rallyes touristiques, de braderies en soirées cabaret, les idées



Jean-Michel Orain et Alain Poirier pour une poignée de main amicale en signe de solidarité associative.

ne manquaient pas. Il faut dire que l'association s'est constituée autour d'une "bande de copains toujours volontaires pour lancer de nouveaux projets" comme le rappelle Jean-Michel Orain le

président. Mais "nous considérons que nous devons nous débrouiller seuls, sans subventions, par nos propres moyens". Aujourd'hui, même si ces fêtes qui sont encore inscrites dans

les mémoires des Chartrains disparaissent, Jean-Michel ne se déclare pas attristé : "ce n'est pas la peine de faire durer une association qui s'essouffle, il vaut mieux reconstruire autre chose et profiter des fonds pour aider une autre action".

Et pourquoi le Club Sans Frontières ? "Parce que ce sont des jeunes qui proposent des projets. Nous avons voulu leur dire qu'avec pas grand chose on pouvait se bouger et récolter de l'argent". Alain Poirier, responsable du Club, a reçu le chèque lors d'une soirée festive où tous ces bénévoles ont pu se retrouver une fois encore sous la bannière de Chartre'S'amuse.

## Nouvel électricien sur la commune



Stéphane Legendre, 33 ans, propose depuis le 2 octobre dernier ses services à la population chartraine pour le dépannage, et la rénovation d'installations électriques. Ce jeune artisan a décidé de se mettre à son compte après plus de 11 ans de service d'une entreprise de Cesson-Sevigné où il effectuait de nombreux déplacements dans toute la France. Aujourd'hui, travailler pour des particuliers lui permet d'être près de sa famille à Chartres où il réside depuis 6 ans. Mais créer sa propre entreprise

n'a pas été de tout repos. Il lui a fallu se familiariser avec la création de devis, la facturation, faire des démarches auprès des banques. Et aussi se constituer une clientèle : "Grâce au bouche à oreille et aux conseils des confrères. Je n'ai pas de salarié, je travaille seul alors je peux répondre à des demandes de petits travaux et aller voir sur place le client. Le respect des délais est très important". Stéphane avoue être assez optimiste quant à l'avenir de sa jeune entreprise : "Pour l'instant, le boulot est plutôt bien parti, mon agenda se remplit vite !". Stéphane Legendre : 19 rue Charles Nungesser. Tél/fax 02 99 77 15 21 de 8h à 19h30, sans interruption ou 06 60 90 08 48.

## Des sportifs à l'honneur



Mardi 9 octobre, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des récompenses aux sportifs chartrains, salle Jacques Brel du Pôle Sud. A cette occasion, 3 sportifs ont été remerciés pour leur investissement dans la commune :

- **Thierry Lepinay**, gardien du stade, a reçu la médaille Jeunesse et Sports.

- **François Collet** fait partie de l'Espérance depuis 28 ans, il est actuellement un des vice-

président de la Fédération. A son actif : la mise en place de la gestion informatisée des salaires.

- **Pierre Guédard** est trésorier général de l'Espérance depuis 32 ans.

Le maire qui a présidé cette cérémonie, a aussi decerné les récompenses pour les différentes sections sportives sur la commune et rappelé les travaux engagés cette année.

## Teria, pour la solidarité avec le Mali

Teria signifie amitié en bambara, un dialecte malien. Un joli nom pour cette nouvelle association chartraine destinée à promouvoir des activités de solidarité et d'échange franco-maliennes. L'assemblée générale constitutive du 12 octobre a désigné Alain Poirier président, Dominique Cozic trésorière et Dominique Blin secrétaire. Un bon départ pour Teria : plus de 50 personnes se sont manifestées pour faire vivre l'association.

## Le chiffre du mois

# 50

personnes ont parcouru la forêt de Rennes à la découverte des champignons lors d'une sortie "Retraite active". Ces Chartrains étaient accompagnés de 2 guides du Conseil Général.

## PÔLE SUD

Orchestre

### Un concert rythmé par la générosité



L'orchestre de Chartres n'a pas seulement un chœur musical de talent, il a aussi du cœur... En l'honneur de la Sainte Cécile, (patronne des musiciens), il donnera un concert le samedi 24 novembre à la salle Jacques Brel du Pôle Sud avec la participation de l'ensemble vocal "le Diapason". L'argent récolté par les dons des spectateurs à l'entrée et par la buvette sera intégralement reversé aux

Restos du Cœur de Rennes. L'an passé, près de 7000F avaient été récoltés au profit de cette action caritative. "Notre spectacle coïncide avec le début de la campagne des Restos pour l'hiver. Nous voulons montrer notre solidarité vis à vis d'une autre association et sensibiliser les jeunes musiciens à ce qui peut être fait autour d'eux", précise Bertrand Deloffre, le chef d'orchestre.

La générosité, mais aussi la qualité sont les clés de voûte de cette rencontre musicale. Et pour cette édition, le public devrait en avoir plein les yeux et les oreilles ! L'orchestre d'harmonie chartrain propose 13 nouveaux morceaux : classique, jazz, musiques de

film, musiques originales... "L'orchestre reste complètement ouvert sur les autres styles et aide les jeunes qui font aussi partie d'autres groupes. Nous sommes aussi tout à fait prêts à accueillir de nouveaux musiciens". Une cinquantaine de mélomanes, tous âges confondus, s'accorde pour proposer plus de 9 instruments : flûte, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, basse, contrebasse, percussions.

D'autres événements sont annoncés pour cette saison : un concert à l'hôpital Pontchaillou, un rassemblement départemental et une jolie surprise en perspective pour le concert de printemps :

l'orchestre y fêtera son 20<sup>e</sup> anniversaire.

Samedi 24 novembre à 20h30, entrée libre.

### Calendrier

**Double scène** (chanson française) avec **RETRO-VERSO** et **LAURENT BERGER**

• Mardi 27 novembre à 21h

**Touré-Touré** (musique du Monde - Sénégal)

• Vendredi 7 décembre à 21h

### Carré d'Art

"Quelques français" exposition photos de Pierre Le Gall.

• Jusqu'au samedi 24 novembre

## ENFANCE JEUNESSE

### Tchao Annick... Hello Yannick !



Annick Crocq part en retraite et laisse depuis le 2 octobre dernier la responsabilité des centres de loisirs et des accueils périscolaires à Yannick Rubaud.

• Avec sa voix riieuse, son énergie communicative et surtout sa longue expérience de l'animation... Quel Chartrain ne connaît pas Annick ?

Après plus de 25 ans au service de la commune, elle connaît une bonne partie des enfants de Chartres et leurs parents.

C'est en 1975 qu'Annick devient ATSEM à l'école Arc en Ciel puis à l'école Brocéliande en 1982 lors de son ouverture. L'obtention de son BAFA lui permet ensuite de devenir animatrice au centre de loisirs les mercredis, puis durant les vacances scolaires. Annick souhaite persévérer dans cette voie et prendre plus de responsabilités. Un BAFD en poche, elle devient directrice du centre et des accueils périscolaires en 1998. Fonction qu'elle prend particulièrement à cœur. Elle

s'évertue à y mettre en place des projets pédagogiques, à accroître le travail d'équipe et accorde toujours beaucoup d'importance aux relations avec les parents.

"Le contact avec les enfants m'a beaucoup apporté, je pense qu'aujourd'hui cela va vraiment me manquer. Mais il faut laisser la place aux jeunes !"

Nul doute qu'Annick a marqué les centres de loisirs de son empreinte. A tel point que les animateurs, les enfants et leurs parents n'ont pas hésité à lui préparer une petite fête surprise fin septembre. Avec une chanson reprise en chœur par tout le monde :

"Dis-moi Annick... Les années ont passé... Trop vite en vérité... Déjà l'heure de se quitter... N'as-tu pas honte de nous abandonner... En nous laissant tout seul à bosser..."

• Yannick Rubaud reprend le flambeau avec enthousiasme. A 26 ans, il coordonne l'ensemble des actions des centres de loisirs et des accueils périscolaires après avoir gravi les différents échelons au service enfance-jeunesse : en 1993 animateur vacataire les vacances, puis les mercredis, ensuite responsable du périscolaire à Brocéliande et directeur adjoint du centre des Longues Hayes à partir de 1999. Il se dit confiant dans ce nouveau poste et est déterminé à poursuivre les objectifs pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe d'animation avec un leitmotiv : "laisser le libre choix à l'enfant et varier les

animations pour que chaque enfant puisse s'y retrouver".

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

BEATEP : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire.

BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.



Stéphanie Cornet remplace Yannick Rubaud à la direction de l'accueil périscolaire Brocéliande. A 29 ans, Stéphanie a la panoplie de la parfaite animatrice : BAFA, puis BEATEP petite enfance et BAFD (qu'elle poursuit actuellement). Elle a travaillé durant 4 ans pour un centre de loisirs près de Poitiers, puis dans une maison de quartier et une Maison des Jeunes et de la Culture. Stéphanie avoue apprécier particulièrement travailler avec les plus petits, car ils font "beaucoup parler leur imaginaire". A l'école maternelle, elle s'occupera des activités des enfants de 7h30 à 8h30, et le soir de 16h30 à 18h30 (et durant la pause déjeuner à l'Auditoire).

### Séjour ski

Le service enfance-jeunesse organise un séjour ski du samedi 9 au dimanche 17 février.

Les Chartrains de 11 à 13 ans et de 14 à 17 ans pourront skier sur les pistes de la station savoyarde de la Giettaz et seront hébergés dans un centre agréé situé près des pistes. Voyage en car. Tarif de base : 2 700 F.

Détail de l'inscription sur les plaquettes d'information en Mairie, à l'Igloo et au P.I.J.



### Le Chartrain

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

Responsable Comité de Rédaction : Georges Aignon. Responsable Service Communication : Paulette Connan.

Rédaction : Marianne Picaut.  
Maquette : Fabienne Faujour. Membres du Comité de Rédaction : Dominique Grelier et Richard Guéguen.

### Des passeports plus sûrs...

Les passeports sont désormais sécurisés. Pour la constitution du dossier, les photos d'identité sont obligatoires dès la naissance. Elles ne devront pas être prédécoupées ni porter de mention. Le paiement se fera uniquement par timbre fiscal et le délai d'obtention sera plus long.

### Nouveaux horaires de la perception

La trésorerie de Chartres de Bretagne, 13 avenue de la Marionnaise, dispose de nouveaux horaires depuis le 5 novembre pour l'ouverture au public : de 9h à 12h et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 8h à 12h et de 13h à 15h le vendredi.

### INFO NET

### Assistance gratuite

Tout informaticien néophyte s'est déjà trouvé coincé par les messages d'erreur indescriptibles que l'ordinateur affiche à chaque nouvelle manipulation... "Comment joindre une image à mon e-mail ?", "Comment visionner une vidéo sur mon ordinateur ?", "Et pourquoi mon document ne s'imprime-t-il pas correctement ?". Pour toutes ces questions sans réponses, n'hésitez pas à contacter le Cyberspace, où Sven Wacquet, animateur, tentera de vous expliquer simplement la démarche à suivre sans mettre vos nerfs à l'épreuve.

Vous pouvez téléphoner au 02 99 77 17 50, ou mieux, envoyer vos questions par e-mail à l'adresse chartres.cyberspace@voila.fr ou bien passer au cyberspace, situé dans le centre Jean Jaurès. Apprenez à comprendre votre ordinateur !

### Point Information Jeunesse

### Election du CMJ les 23 et 24 novembre

De nouveaux conseillers municipaux vont être désignés les 23 et 24 novembre prochains. Les candidats présenteront leur programme durant une campagne d'information du 5 au 15 novembre.

- L'élection aura lieu le vendredi 23 novembre pour les jeunes Chartrains scolarisés dans la commune : dans la salle Victor Basch pour les écoliers et au collège de Fontenay de 11h30 à 14h pour les élèves du secondaire.

- Les jeunes Chartrains scolarisés hors de la commune pourront voter en Mairie le samedi 24 novembre de 14h à 16h.

- Les cartes d'électeur sont à retirer à la mairie ou au PIJ. Renseignements auprès de Lydie Corbin, au PIJ 02 99 41 32 04.